Un compromis en vue

Le climat est en train de s'améliorer dans les négociations d'introduction d'un statut unique pour les ouvriers et les employés. Au sortir d'une nouvelle rencontre au sommet, les représentants du patronat croient maintenant à la possibilité d'un accord en ce mois de juillet.

«Nous avons d'excellentes chances de clore le dossier avant les vacances». La formule est du ministre de la Sécurité sociale, Mars Di Bartolomeo, à l'issue de la rencontre que le Premier ministre Jean-Claude Juncker, le ministre du Travail, François Biltgen, et lui-même venaient de mener avec les représentants du patronat. Comme en écho, Pierre Bley, secrétaire général de l'Union des entreprises luxembourgeois, nous affirmait: «J'ai bon espoir que nous arriverons à un arrangement satisfaisant tout le monde».

Trois dossiers compliquent ces discussions: le mode de rémunération des heures supplémentaires, l'absentéisme et la mutuali-



Pierre Bley (à gauche) et Michel Wurth

(Photo: Michel Brumat)

sation des risques pour aider les petits patrons qui devront payer leurs ouvriers pendant les treize premières semaines de leur congé de maladie, comme c'est le cas pour les employés privés.

Sur l'absentéisme abusif, «il existe une volonté de l'endiguer», affirme le patronat. Pour ce qui est du paiement des heures supplémentaires, la solution en vue est «favorable aux ouvriers et respectera l'engagement de neutralité financière pour les entreprises» à laquelle le patronat tient, conformément à l'accord tripartite. On va tout droit vers une formule selon laquelle les heures supplémentaires échapperont aux cotisations sociales et à l'impôt. Aucune date n'a été fixée pour une prochaine réunion.

Jean-Marie Denninger